



Monsieur le Préfet de Haute-Loire,

Nous avons appris, ce mercredi 2 juillet, que vous avez signé un arrêté interdisant un rassemblement à l'initiative d'un collectif citoyen de soutien au peuple palestinien au Chambon sur Lignon prévu Vendredi 4 Juillet à 18h.

Vous tentez de motiver votre décision par le fait que « *cette manifestation prend place dans un contexte de tensions vives au Moyen Orient* » et « *d'une très forte recrudescence des actes à caractère antisémite dirigés contre des personnes et des biens* ».

Nos organisations syndicales CGT, FO, FSU, Solidaires, UNSA de Haute-Loire, souhaitent rappeler que toutes les mobilisations organisées depuis 21 mois pour le cessez-le-feu en Palestine et au Moyen Orient se sont toujours déroulées dans un esprit pacifique et sans aucun problème sur notre département.

Nous rappelons que c'est parce qu'ils ont été victimes, eux même, de la persécution pour leur religion que les habitants du plateau et les habitants de la commune du Chambon sur Lignon, ont protégé les enfants juifs et leurs familles du génocide nazi. C'est dans cette tradition du refus de tous les génocides que s'inscrit le rassemblement de vendredi contre le génocide du peuple palestinien.

Nous n'acceptons pas l'amalgame que vous faites entre cette action, que nous soutenons, et l'antisémitisme. Les vrais antisémites ce sont les néo-nazis que le ministre de l'Intérieur protège lorsqu'ils manifestent dans Paris.

Pour les organisations syndicales CGT, FO, FSU, Solidaires, UNSA de Haute-Loire, cette interdiction de se rassembler nous concerne tous. Car lorsqu'on touche à la liberté d'expression et de manifestation des uns c'est la liberté d'expression et de manifestation de tous qui est attaquée. C'est une remise en cause des libertés publiques et un précédent inacceptable.

Contre ce déni de démocratie nous appelons nos adhérents à être présents, malgré votre interdiction, vendredi 4 juillet au Chambon sur Lignon à 18h. Nous les appelons à participer nombreux et nombreuses à la manifestation du samedi 5 juillet au Puy pour le cessez-le-feu immédiat et permanent à Gaza, au Liban, en Iran et au proche orient, stop au génocide du peuple palestinien.

Au Puy en Velay, le 03 juillet 2025